Cinquante troisième année. - N° 238 A Mercredi 11 décembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1134

37 – INDRE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Ventes et cessions

529 686 073 RCS Tours.
AMARANTE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 61, avenue Maginot, 37100 Tours.
Précédent propriétaire : 529 686 073 RCS Tours. **AMARANTE.**
Oppositions : Article L.236-21 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale. Société scindée : AMARANTE Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 61 avenue Maginot 37100 Tours Capital : 20000.00 EUR Numéro unique d'identification : 529686073 Lieu d'immatriculation : Tours. Société bénéficiaire de la scission : LYS Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 61 avenue André Maginot 37100 Tours Capital : 10000.00 EUR. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : actif de 161832.16 EUR - passif de 99539.62 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Apport de sa branche complète et autonome d'activité de vente de fleurs, plantes, d'accessoires se rapportant à cette activité. Soit un actif net de 62 292,54 euros. En rémunération de l'apport scission réalisé à la constitution de la société LYS, il sera attribué à l'associée unique de la société AMARANTE 10 000 parts sociales d'une valeur nominale de 1 EURO chacune entièrement libérées qui composeront le capital de la société LYS. Effet rétroactif fiscal, comptable et juridique : 01/10/2019. Effet social : 01/01/2020. Montant de la prime de fusion / scission : 52292.54 EUR. Date du projet commun de scission : 06.12.2019. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AMARANTE : 06.12.2019 (au greffe du tribunal de commerce de TOURS)..